



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR 5 - - N° 741 UCAD/OB/CSA/ot

OFFICE DU BACCALAUREAT

officedubac@ucad.edu.sn

www.officedubac.sn

TEL : 33 824 19 29

Dakar, le 26 février 2024

NOTE SUR LE RETRAIT DU RESIDUEL DES DIPLOMES 2010

Il est porté à l'attention des bacheliers de la session 2010 qu'une opération exceptionnelle de délivrance de diplômes sera organisée du **04 au 08 mars 2024**.

Pour retirer son diplôme, le bachelier doit se munir de :

- 1- L'originale de son attestation provisoire et sa Carte d'Identité Nationale (CIN) ou de son passeport ou de sa carte consulaire en cours de validé (pour les dépôts en ligne) ;
- 2- Sa Carte d'Identité Nationale (CIN) ou de son passeport ou de sa carte consulaire en cours de validé (pour les dépôts physiques).

Le retrait du diplôme est personnel ; nul ne peut retirer le diplôme d'autrui.

Horaire : 08h 30mn à 13h 30mn

Le Chef des Services Administratifs

Oumar TRAORE



Ampliations :

- **Direction**
- Division des extrants
- Service informatique